

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2025



Date de convocation : 27/01/2025
Date d'affichage : 27/01/2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 10
Présents : 08
Votants : 09

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 3 février à 19 Heures 00,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de M. James BLOUIN, Maire.

Etaient présents: S.CAILLAUD, adjoint,
M.DELACOUR (*arrivé à 19h40*) – PY. LENORMAND (*arrivé à 19h20*) – P. DERLY – M. LOPEZ –
T. NEYT – J.FERRAND DEBART

formant la totalité des membres en exercice.

Absents : JC.GEFFROY (Pouvoir à S.CAILLAUD) - E. OLLIVIER

Marie LOPEZ a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2024.

En préambule, M. le Maire informe M. Caillaud, à propos de sa demande d'achat d'une parcelle boisée propriété de la commune, qu'il a consulté le service des domaines et lui demande de faire une proposition de prix.

AVIS SUR LA CREATION D'UN ATELIER DE POULES PONDEUSES « PLEIN AIR » PAR LA SCEA Cultures BERNARD à VILLERS-EN-VEXIN :

Vu l'arrêté préfectoral n° DCAT/SIJPE/MEA/24/046 du 16 décembre 2024 prescrivant la mise à la consultation du public, pendant une durée de quatre semaines, de la demande d'enregistrement présentée par la SCEA CULTURES BERNARD relative à la création d'un atelier de poules pondeuses « plein air » de 40 000 emplacements sur la commune de Villers-en-Vexin ;

Considérant que la consultation du public se déroulera du lundi 27 janvier 2025 à 9 heures au lundi 24 février 2025 à 18 heures ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 6 POUR et 1 abstention (J.FERRAND-DEBART ne se prononce pas n'ayant pas l'avis des riverains sur le projet), décide :

- D'émettre un avis favorable à la demande.

VENTE DU KANGOO :

Monsieur le Maire rappelle que la commune est propriétaire d'un véhicule de service Renault Kangoo de 2006 depuis septembre 2014 acheté 2 756 € comptabilisant à ce jour 232 000 kms.

Ce véhicule est hors service aujourd'hui.

Considérant que les travaux à réaliser sur le véhicule pour sa remise en état sont supérieurs à sa valeur ;

Considérant l'achat par la commune d'un nouveau véhicule de service ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, confie la négociation de vente à M. le Maire de 0 à 100 € maximum.

PARTICIPATION A PIERRES EN LUMIERES :

M. le Maire informe que le Département organise un festival Pierres en lumière le Week-End du 16 mai au 18 mai 2025. Il consiste en l'éclairage d'édifices variés ayant un intérêt architectural et patrimonial.

L'idée est d'associer cet événement à une animation de type concert, exposition, conférence, etc...

M. le Maire a reçu une proposition de concert de trompes à l'église pour un budget de 1500 € qui pourrait

être associé au festival Pierres en lumières. Des conseillers proposent également que ce concert soit organisé le soir du feu de la saint Jean. M. le Maire propose de se réunir lundi 10 février pour statuer et d'en profiter pour réaliser les essais d'éclairage sur l'église.

PREPARATION BUDGETAIRE 2025 :

M. le Maire rappelle que le conseil avait voté en 2024 la réfection du mûr de soutènement de la ruelle du Fort pour sa partie haute et propose pour un budget de 35 000 € pour la réfection de la partie basse.

D'autre part, il informe le conseil que le Fort est à vendre en viager pour 800 000 €. Il rappelle que la commune a un droit de préemption en cas de vente.

Une réflexion doit être engagée sur la position de la commune par un éventuel achat.

Le service des domaines a été consulté pour connaître la valeur du Fort et un notaire sera contacté pour un point sur la procédure d'achat en viager par une commune.

Enfin, M. le Maire propose des investissements comme l'achat de tables et chaises, de panneaux de signalisation pour l'interdiction aux 3,5 tonnes sauf agricole sur la VC 43 au boisdenemets, la création d'un muret à la citerne à incendie rue de la groute et la réfection du caniveau place du claquet. Ces propositions seront discutées lors du vote du budget.

QUESTIONS DIVERSES :

-Eoliennes : M. le Maire informe que NEOEN demande 1 an de plus pour l'aménagement du tourne à gauche sur la RD 6014 et la réfection de la voirie.

-Transport scolaire : M.Neyt informe que des parents l'ont interpellé sur une prise en charge des frais de transport scolaire par la commune comme le font certaines communes voisines.

-Voirie : M.Lenormand informe de la présence de nids de poule chemin des ruelles. La comcom sera contactée. Il demande également si le propriétaire du bois en allant vers Guerny peut être contacté pour élaguer sa parcelle. M. le Maire se renseignera si celle-ci est sur Authevernes sinon il contactera Mme le Maire de Guerny.

La séance a été levée à 21h35.